

Madame la Conseillère  
Monsieur le Conseiller,

Objet : Convocation à la réunion du Conseil communal

Conformément à l'article L1122-12 du Code de la démocratie locale et de la décentralisation, nous avons l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil communal qui aura lieu le

**lundi 13 juillet 2020 à 18h30 en la salle de « l'Espace Fêtes »**

Rue Clément Daix 87

6240 Farciennes

## **ORDRE DU JOUR**

### **Séance publique**

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE ANTERIEURE
2. REGLEMENT COMMUNAL EN MATIERE DE DELINQUANCE ENVIRONNEMENTALE. - ABROGATION ET REMPLACEMENT. -
3. PLAN MARSHALL 2.VERT.- SITE A REAMENAGER-SAR/CH149 DIT : « CARREFOUR ALBERT 1ER" - PROJET D'ARRÊTÉ DE SUBVENTION ET DE CONVENTION OCTROYANT UN SUBSIDE POUR LES TRAVAUX DE DEMOLITION ET D'ASSAINISSEMENT DU SITE BERGOBRIDE.- APPROBATION.-
4. INTERCOMMUNALE TIBI.- UNITE DE VALORISATION ENERGETIQUE (UVE).- RESEAU DE CHAUFFAGE URBAIN.- PARTICIPATION A LA FUTURE CENTRALE D'ACHAT SOUS FORME D'UNE SOCIETE COOPERATIVE PUBLIQUE DE FOURNITURE DE CHALEUR.- LETTRE D'ENGAGEMENT.- DECISION A PRENDRE.-
5. SPAQUE.- CENTRALE D'ACHAT EN MATIERE DE GESTION DE LA POLLUTION DES SOLS.- CONVENTION D'ADHESION.- DECISION A PRENDRE.-
6. PATRIMOINE COMMUNAL.- LOTISSEMENT DE LA « RESISTANCE» SIS RUE DE LA RESISTANCE.- LOT 2 CADASTRE SECTION A N°818B.- APPROBATION DU PROJET D'ACTE.- DECISION A PRENDRE.-
7. PATRIMOINE COMMUNAL.- LOTISSEMENT DE LA « RESISTANCE» SIS RUE DE LA RESISTANCE.- LOT 7 CADASTRE SECTION A N°818G.- APPROBATION DU PROJET D'ACTE.- DECISION A PRENDRE.-
8. PATRIMOINE COMMUNAL.- TERRAIN COMMUNAL SIS RUE DU MONCIAT.- CADASTRE SECTION A N°44M3.- OCCUPATION A TITRE PRECAIRE.- DECISION A PRENDRE.-

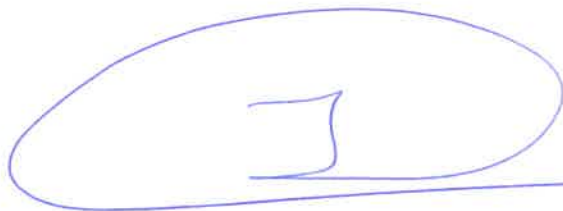
9. FONDS D'INVESTISSEMENT COMMUNAL 2017-2018.- POSTE 1.- RENOVATION COMPLETE DE LA RUE JOUAY.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- PROJET D'AVENANT N° 2.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- DECISIONS A PRENDRE.-
10. JUDO CLUB LIKUDO.- DISPOSITION PERMANENTE DE L'ESPACE DES CAYATS A PARTIR DU 1ER SEPTEMBRE 2020 AU 30 JUIN 2021.- DECISION A PRENDRE.-
11. ACQUISITION DE PETITS MATERIELS ET PRODUITS D'ENTRETIEN.- RATTACHEMENT POUR CES FOURNITURES AUX MARCHES DU SPW AFIN DE BENEFICIER DES CONDITIONS AVANTAGEUSES.- DECISIONS A PRENDRE.-
12. ADMINISTRATION COMMUNALE.- FOURNITURE DE PRODUITS COMBUSTIBLES LIQUIDES (GASOIL DE CHAUFFAGE ET GASOIL DE TYPE « GENIE CIVIL »).- MARCHES DE FOURNITURES.- CAHIER SPECIAL DES CHARGES.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- DEFINITION DU MODE ET DES CONDITIONS DU MARCHÉ.- DECISIONS A PRENDRE.-
13. PROGRAMME PRIORITAIRE DE TRAVAUX.- EXERCICES 2019 ET 2020.- ENSEIGNEMENT FONDAMENTAL.- TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'IMPLANTATION SCOLAIRE LA MARELLE - REPROGRAMMATION DU BATIMENT BLOC C.- MARCHÉ DE TRAVAUX.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- MODIFICATION DU CAHIER SPECIAL DES CHARGES ET DU METRE ESTIMATIF SUIVANT LES REMARQUES DE LA FEDERATION WALLONIE BRUXELLES ET DU SERVICE REGIONAL D'INCENDIE.- APPROBATION S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
14. BATIMENTS COMMUNAUX.- MAISON COMMUNALE.- REPARATION D'UNE PORTE DE GARAGE DEFECTUEUSE.- REMPLACEMENT DU BLOC MOTEUR.- MARCHÉ DE FOURNITURES.- MESURE D'URGENCE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.- ADMISSION DE LA DEPENSE.- DECISION A PRENDRE.-
15. RESEAU INTERSITE, ACCES INTERNET ET SERVICE OPERATEUR TELEPHONIE FIXE POUR L'ADMINISTRATION COMMUNALE ET LE CENTRE PUBLIC D'ACTION SOCIALE.- MARCHÉ CONJOINT DE SERVICES.- DEFINITION DU MODE DE MARCHÉ.- CAHIER DES CHARGES.- APPROBATION, S'IL Y A LIEU.- IMPUTATION DES DEPENSES.- DECISIONS A PRENDRE.-
16. SERVICE CADRE DE VIE ET INFRASTRUCTURES.- ACQUISITION D'UN VEHICULE.- MARCHÉ DE FOURNITURES.- USAGE DE LA CONVENTION LIANT LA COMMUNE AU SPW DANS LE CADRE DE CERTAINS MARCHES PUBLICS.- DECISIONS A PRENDRE.-
17. ADMINISTRATION COMMUNALE.- SERVICES GENERAUX.- ACQUISITION D'UN VEHICULE.- MARCHÉ DE FOURNITURES.- USAGE DE LA CONVENTION LIANT LA COMMUNE AU SPW DANS LE CADRE DE CERTAINS MARCHES PUBLICS.- DECISIONS A PRENDRE.-
18. REGLEMENT COMMUNAL RELATIF A L'OCCUPATION DE LOCAUX COMMUNAUX ET/OU AU PRÊT DE MATERIEL COMMUNAL.- MODIFICATION.- POUR DECISION.-
19. RAPPORT DE REMUNERATION.- EXERCICE 2019.- POUR DECISION.-
20. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES. - CONVENTION DE TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL. - . - TIBI. - POUR DECISION. -
21. REGLEMENT GENERAL SUR LA PROTECTION DES DONNEES. - CONVENTION DE TRAITEMENT DE DONNEES A CARACTERE PERSONNEL. - PROVINCE DE HAINAUT ET BIBLIOTHEQUE. - POUR DECISION
22. ACADEMIE DE MUSIQUE, DE LA DANSE ET DES ARTS PARLES.- CONVENTION D'OCCUPATION.- CENTRE CULTUREL FARCIENNES.- DECISION A PRENDRE.-
23. FINANCES COMMUNALES.- SITUATION DE CAISSE DU 4EME TRIMESTRE 2019.- PROCES VERBAL DU MEMBRE DU COLLEGE COMMUNAL DESIGNÉ EN QUALITE DE VERIFICATEUR DE L'ENCAISSE.- COMMUNICATION AU CONSEIL COMMUNAL.-

24. REDEVANCE COMMUNALE SUR LES LOCATIONS DE SALLES ET LE PRÊT DE MATERIEL ET LES SERVICES TECHNIQUES.- EXERCICE 2020 A 2025.- REGLEMENT.- MODIFICATION.- DECISION A PRENDRE.-

25. SAMBRE ET BIESME SCRL - DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - POUR DECISION

Par le Collège,

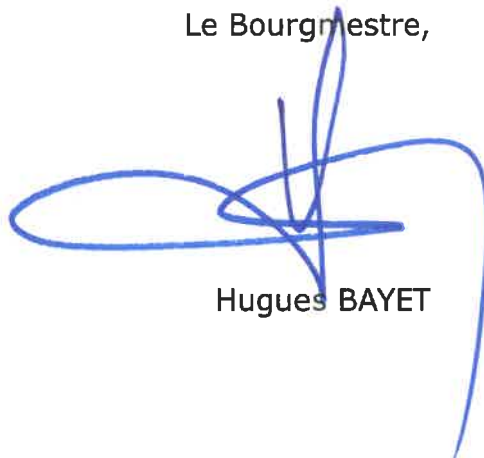
Le Directeur général,



Jerry JOACHIM



Le Bourgmestre,



Hugues BAYET